



Assurer la sécurité sanitaire et la compétitivité dans le secteur de la production de chou

Le projet a contribué à combattre la pauvreté en milieu rural et freiner l'exode rural à travers l'accès accru aux marchés de la sous-région et la hausse de productivité de la filière chou, tout en réduisant les effets négatifs sur l'environnement et améliorant la qualité des produits pour la santé des consommateurs.

Une session intitulée "[L'assistance technique SPS au service de développement: cas de l'Afrique francophone](#)" et co-organisée par les missions permanentes auprès de l'OMC du Canada et de la France et le STDF a examiné les leçons tirées du projet.

Les résultats du projet peuvent être consultés [ici](#).

STDF/PG/302

Status

Completed

Start Date

01/02/2012

End Date

31/07/2014

Project Value (US\$)

\$636,175

STDF Contribution (US\$)

\$577,142

Beneficiaries

Sénégal

Implementing Entities

Association of Horticultural Unions of the Niayes Region (AUMN), Senegal

Partners

Regional Center for Ecotoxicology Studies and Environment Security (CERES-Locustox), Senegal

Institut de technologie alimentaire (ITA) Sénégal

Ministry of Agriculture and Rural Equipment, Senegal

Ministry of Water and Sanitation, Senegal

Background

Au Sénégal, le chou est consommé quotidiennement et est un des ingrédients principaux du plat national. La filière chou est

l'une des plus importantes de l'agriculture sénégalaise en général et de l'horticulture en particulier, et le Sénégal demeure le principal fournisseur de chou pour le marché sous régional. Lors du lancement du projet, le chou occupait la quatrième place de la production maraîchère nationale et représentait 8% des volumes de production maraîchère nationale. Malgré cette performance, la filière chou restait encore très peu organisée au Sénégal, contrairement à celles de l'oignon et de la tomate, et les petits cultivateurs souffraient d'un manque d'information sur les aspects SPS du produit.

Ce manque d'information se traduisait souvent par de fortes attaques de ravageurs tels que la teigne du chou (*Plutella xylostella*) et le borer (*Hellula undalis*), ou par l'utilisation abusive des produits phytosanitaires, cette dernière pouvant nuire à la santé des consommateurs et provoquer le refoulement des choux sénégalais aux frontières à cause de résidus toxiques élevés. Il s'est avéré, dans ce contexte, que la production nationale subissait des pertes de 60% à 80% de la récolte et atteignait un taux de production de qualité exportable de seulement 50%. S'ajoute à cela des effets dévastateurs sur l'environnement et des grandes fluctuations de prix, conséquence d'un cycle de production synchronisé qui inondait les marchés précisément aux mêmes périodes.

Le projet d'appui à la production durable et compétitive du chou s'est donc donné l'objectif de relancer la culture à travers les activités suivantes:

(i) production: l'accompagnement des cultivateurs dans la culture de chou de qualité (selon les normes du Codex) et la diffusion des bonnes pratiques agricoles dans la zone des Niayes;

(ii) recherche et développement: le suivi de la population de la teigne et du Borer et la formation des cultivateurs sur les projets de loi concernant les produits phytosanitaires non homologués;

(iii) commercialisation: la collaboration avec les commerçants pour améliorer les normes sanitaires de transport, de conservation et de présentation, et la diffusion d'information auprès des consommateurs.

Results

Augmentation de la productivité des cultivateurs et amélioration de la qualité du chou

Le projet a permis d'améliorer de façon significative le rendement des parcelles de chou, d'une moyenne de 15 tonnes par hectare à une moyenne de 30 tonnes par hectare à l'issue de la quatrième campagne de production. Ce résultat a pu être obtenu grâce à l'approvisionnement des producteurs en intrants de qualité (semences, fertilisants, pesticides), la mise en œuvre de bonnes pratiques agricoles, les efforts de formation et d'appui technique durant les campagnes de production et la meilleure maîtrise de la fertilité des sols, du niveau d'infestation par les nématodes, et de la dynamique des populations des principaux ravageurs (teigne et borer).

En améliorant les conditions de traitement phytosanitaire, le projet a également contribué à l'amélioration de la qualité du chou produit par les bénéficiaires et cela a servi d'exemple pour tous les producteurs de chou de la zone. C'est dans ce but que le projet a contribué à la rationalisation des traitements phytosanitaires (c'est-à-dire, un choix de produits plus judicieux et la réduction des quantités de pesticides utilisées) et l'analyse d'échantillons à l'issue de chaque campagne, afin de déterminer le taux de résidus de pesticides des récoltes. Toutes les analyses effectuées ont révélé un niveau de résidus inférieur aux LMR du Codex Alimentarius, ce qui a permis aux bénéficiaires de rassurer leurs clients sur le caractère non toxique du produit.

Nouvelles espèces variétales de chou et techniques innovatrices de production; suivi de la population des principaux ravageurs; maîtrise efficace de la production

Les nouvelles variétés de chou Santa, Tropica Cross et Tropicana ont été adoptées par les producteurs grâce à (i) leur bonne adaptation à la chaleur et à la forte humidité (Tropicana Cross); (ii) leur très haute productivité (Tropicana); et (iii) la conservation de la qualité pendant le transport (Santa).

L'utilisation des alvéoles pour la production de plants a été également testée et bien appréciée par les producteurs grâce à la vigueur des plants produits et à la bonne reprise au repiquage. De plus, de nouvelles techniques de protection du chou contre la teigne et le borer, avec l'usage exclusif de produits biologiques et de voile agryl, ont été testées en milieu paysan et adoptées par les agriculteurs eu égard aux bons résultats et à l'accessibilité économique des techniques identifiées.

D'autres importants travaux de recherche ont été menés dans le cadre du projet, y compris le suivi des populations de ravageurs par piégeage, qui a permis d'identifier la période de forte pullulation et de plus importants dégâts (première quinzaine de février), et une étude des coûts de production. Une fiche de traçabilité a été élaborée afin de faciliter la collecte d'information en temps réel, ainsi qu'une typologie des producteurs, pour arriver finalement à déterminer le coût de production du chou de qualité pour chacun des types identifiés. Cette information a été mise à disposition des producteurs et est devenue

indispensable à la bonne gestion de leurs activités.

Pratiques améliorées du conditionnement, de la conservation et du transport du produit

Dans le cadre du projet, les producteurs ont pu tester divers formats d'emballage, optant finalement pour les sacs de deux, dix et quinze kilogrammes, qui ont été bien appréciés par les consommateurs finaux (restaurateurs et hôteliers à Dakar, par exemple). L'acquisition et l'utilisation des cageots a permis une meilleure conservation de la qualité du chou pendant le transport, et la conservation en condition frigorifique a été l'objet de trois tests qui ont confirmé la possibilité de garder le chou de un à trois mois en chambre froide, sans dépréciation de la qualité. Cependant, le projet a démontré que la rentabilité économique de la réfrigération dépend largement de la période de déstockage et des prix sur les marchés.

Accès accru aux marchés régionaux grâce à une chaîne de valeur du chou renforcée

Ce genre d'innovation a été possible grâce à une meilleure collaboration entre les différents acteurs de la filière, suite aux activités de concertation et de collectivisation réalisées par le projet. Pour commencer, le cabinet chargé de l'étude de marché a procédé à l'identification de tous les acteurs de la filière chou, ainsi que leur place dans la chaîne de valeur. Ensuite, une analyse SWOT basée sur les centres d'intérêts des différents acteurs a permis au cabinet d'audit de formuler une ébauche de stratégie nationale de la filière chou. Le projet a organisé, par la suite, une réunion de tous les acteurs de la filière qui a conduit à la restitution d'un projet de stratégie nationale. Enfin, le projet a permis aux producteurs de choux sénégalais de gagner de nouvelles parts de marché dans la sous-région. Une étude de marché a révélé qu'entre 2008 et 2013, le niveau des exportations vers la seule Mauritanie a connu une progression annuelle de 9% (passant de 1.914 à 3.000 tonnes). Cette réalisation a été possible grâce à l'amélioration de la qualité du chou, la sensibilisation des commerçants sur la disponibilité de chou de qualité et le renforcement des capacités des commerçants en ce qui concerne les aspects sanitaires, le marketing et la présentation du chou.

Recommandations

Pérenniser les résultats du projet par un fonds commun

Étant donné que le financement a été réalisé sans contribution financière des producteurs, la contribution de ces derniers pourrait être sollicitée à la fin du projet en allouant une partie des résultats de la commercialisation de leur récolte à un fonds commun. Ce fonds servira à constituer la base initiale du « fonds revolving » afin de mieux diffuser et de partager davantage les résultats du projet. En outre, il permettrait de poursuivre les activités afin de permettre la consolidation et la correction de certaines faiblesses relevées au cours de l'exécution du projet. Le fonds revolving assurera du coup la pérennisation des actions entreprises par les acteurs en vue d'une meilleure pénétration des marchés tant sur le plan national qu'international en tenant compte des mesures SPS.

Étendre la portée du projet à travers l'inclusion d'autres acteurs de la filière et la promotion d'un sens d'appartenance parmi les bénéficiaires

L'application transversale de la démarche qualité par tous les acteurs de la filière, permettrait de partager les acquis du projet de manière plus large. Accompagnée d'une reconnaissance accrue de l'autonomie des acteurs de la filière et de leur capacité à s'auto-organiser, cela renforcerait la durabilité des résultats. Enfin, le sens d'appartenance des bénéficiaires pourrait encore être amélioré en incitant les acteurs intervenant dans la filière à participer à l'organisation des formations et des ateliers régionaux. Cela contribuerait à renforcer davantage la culture de collaboration au sein de la filière, à l'image de la collaboration entre l'AUMN et la DPV dans ce projet ainsi que d'autres.

Activités de suivi post-projet pour diffuser les résultats du projet et de la recherche

Un dispositif de gestion des connaissances, par exemple, pourrait être mis en place pour encourager une meilleure application des recommandations issues du projet. La diffusion et la publication des études et analyses réalisées par le projet, des enseignements obtenus lors du voyage d'étude, et des leçons qui en ont été tirées, sont également essentielles pour la valorisation des acquis. Ces activités pourraient être envisagées comme partie intégrante du cycle de vie du projet tout en intervenant seulement lorsque les activités proprement dites du projet sont achevées.

Des méthodes de gestion efficaces à prendre en compte pour les projets impliquant des systèmes de culture

Le projet a connu de nombreux retards indépendants de la bonne gestion du projet. Ces retards sont inhérents à la nature complexe des interventions SPS tenant compte des cycles de culture parfois contraignants. La prolongation de la durée du projet a permis de finaliser sa mise en œuvre. Il est suggéré, rétrospectivement, que les projets de cette nature soient programmés sur une durée plus longue pour une meilleure exécution des différentes activités.

Autres domaines de renforcement des capacités pour accroître les exportations de choux

Une plus grande diffusion et un plus large partage des résultats couvrant le maximum de producteurs ainsi que tous les acteurs intervenant dans la filière pourraient contribuer à renforcer l'impact du projet sur les exportations. Cependant, bien qu'indispensable, l'amélioration de la qualité et de la sécurité sanitaire et phytosanitaire du produit n'est pas suffisante pour augmenter significativement les exportations. D'autres aspects tels que les aspects marketing, logistiques et réglementaires sont nécessaires y compris des actions telles que la commercialisation du chou sous label, la contractualisation de la production du chou et la signature d'accord commerciaux avec des partenaires importateurs de chou, un meilleur déploiement de la DPV pour le contrôle aux points de sorties et une forte interprofession du chou. L'amélioration du niveau de connaissance des opérateurs commerciaux concernant les politiques sous régionales du commerce des produits agricoles pourrait aider à la prise de décision de production et commercialisation du chou. Enfin, des négociations avec les pays voisins concernant la facilitation des échanges pourraient aboutir à la formalisation du commerce du chou et à la réduction des abus transfrontaliers.

Engagement accru des structures nationales et des parties prenantes institutionnelles dans les projets futurs

En plus d'une meilleure maîtrise des procédures de partenariat avec le STDF, l'AUMN a eu, à travers l'expérience de ce projet, l'opportunité de renforcer ses propres capacités d'élaboration et de mise en œuvre de projets relativement complexes et de développer ses habiletés en matière de gestion de projets dans une durée relativement courte ainsi que de coordonner l'intervention de plusieurs partenaires et d'approfondir son expérience de la démarche qualité dans une approche filière. En outre, l'AUMN a développé ses capacités en management opérationnel et financier, a élargi son réseau de partenaires et a amélioré ses aptitudes de négociation et d'intermédiation.

Ce projet a permis l'approfondissement du partenariat de l'AUMN avec la DPV. Les deux entités sont désormais liées par une convention cadre qui délimite les champs d'interventions communes. La participation de la DPV et de l'Unité de Mise en Œuvre du Cadre Intégré Renforcé (UNO-CIR) au comité de pilotage du projet ainsi que la participation de l'AUMN aux différentes rencontres organisées par ces derniers ont ouvert un nouveau champ de collaboration pour renforcer d'une part la qualité des produits, et d'autre part, pour augmenter les volumes des exportations. C'est ainsi que l'AUMN, la DPV et l'UMO-CIR ont collaboré pour l'élaboration d'un projet visant la filière mangue au Sénégal afin de prendre en compte convenablement les besoins des petits producteurs pour le renforcement de la filière mangue au Sénégal.